



À la demande des chefs d'établissement qui alertent la DSDEN : la demande est instruite par le coordinateur et validée par l'Inspecteur d'Académie - Directeur Académique des Services de L'Éducation Nationale.

À l'initiative de l'IA-DASEN et sur proposition du coordinateur

Sous la responsabilité fonctionnelle du chef d'établissement ou de l'IEN.

En étroite collaboration avec les référents police-gendarmerie, les Assistants de Prévention et de Sécurité.



Une équipe pluridisciplinaire, composée de personnels expérimentés de l'Éducation Nationale et du Ministère de l'Intérieur.

Une équipe déployée sur l'ensemble du département :

<p><i>Artois/Ternois</i> Jean-Paul Gilliard 06-84-17-47-73 Marie-Christine Roger : 06-11-19-27-33</p>	<p><i>Béthune/Bruay</i> Doryse Edhor Odile Milluy 06-83-37-6881 06-62885682 Didier Petit 06-01-41-76-86</p>
<p><i>Boulogne/Montreuil</i> Anne Dalmasso 06-63-22-65-97 Fabien Dutriaux 06-87-82-17-00</p>	<p><i>Audomarois/Calais</i> Emmanuel Bigot 06-87-52-34-89 Isabelle Billoo 06-78-16-48-12</p>
<p><i>Lens/Hénin/Liévin/Carvin</i> Annie-Claude Fournier Lionel Hoyer 07-60-39-25-86 06-28-26-72-98 Bernard Mikolajczyk Philippe Zanelli 06-72-98-86-83 06-11-97-78-72</p>	
<p>Tout secteur / Référent sûreté : Pascal Picqué 06-87-05-72-16</p>	

Coordinateur
Henrick Maginelle
Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale du Pas-de-Calais
20, bd de la liberté
CS 90016
62021 Arras Cedex
☎ : 03.21.23.82.11
☎ : 06.40.19.70.61

✉ dSDEN62.coordinateur-emcs@ac-lille.fr

Octobre 2016

L'Équipe
Mobile
de Climat
Scolaire
dans le
Pas-de-Calais



Prévenir
Accompagner
Sécuriser

révenir

Évaluer le climat scolaire

- Rencontre avec l'ensemble de la communauté scolaire.
- Enquêtes auprès des élèves, des personnels, des parents
- Réaliser des diagnostics de territoires

Analyser les causes des tensions ou des violences.

Aider à analyser le fonctionnement éducatif des EPLE.

Mener des actions de prévention

Impliquant l'ensemble de la communauté scolaire (élèves, équipes éducatives, service médico-social, parents...) et en collaboration avec les référents police-gendarmerie :

- violences physiques, violences verbales,
- violences liées aux nouvelles technologies,
- humiliations, discriminations, harcèlement...

Nouer des relations partenariales sur les territoires d'intervention.

ccompagner

Assurer aide, conseils, informations et formation

aux équipes de direction, pédagogiques et de vie scolaire :

- le respect de l'autorité,
- les sanctions, le règlement intérieur,
- l'élève dit « ingérable » mettant en difficulté les personnels.
- les violences physiques et verbales
- la gestion de crise,
- la procédure pénale et le droit pénal applicables en matière de violences scolaires...
- L'élaboration du plan de prévention des violences

Participer au plan académique de formation des chefs d'établissement sur la sécurisation des établissements scolaires.

Accompagner les victimes

personnels et élèves dans un contexte de crise : conseils, accompagnement au dépôt de plainte.

écuriser

Écouter, conseiller et soutenir

l'ensemble de la communauté scolaire en situation de crise, de dangers imminents et en période de tensions.

Suivre la mise en œuvre des préconisations des diagnostics de sécurité.

Apporter un appui à l'actualisation du diagnostic de sécurité.

Aider à l'élaboration du plan de prévention de la violence

dans le cadre du CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté).

Participer à la mise en œuvre du plan Vigilance Attentats.